



Questionnaire Biodiversité

Filières Spécifiques

Récolte 2023



MOULINS VIRON
CHARTRES

Les différentes Filières mises en place à la Coopérative ont pour objectif de répondre aux attentes des consommateurs accordant de plus en plus d'importance à la qualité de leur alimentation et au respect de l'Environnement.

Les différents cahiers des charges imposent des pratiques favorables pour la biodiversité qui se traduisent par la mise en place de bonnes pratiques à l'échelle de l'exploitation :

Identifier des IAE et optimiser leur gestion (entretien, choix des espèces, emplacements choisis pour favoriser la continuité et la pérennité des bandes végétalisées, la mise en place de jachères mellifères...)

Mettre en œuvre, dans les zones de l'exploitation incluses dans les sites Natura 2000, les mesures conservatoires prévues par le document d'objectif (DOCOB)

Participer à des démarches collectives de protection des plantes ou de la ressource en eau lorsqu'elles existent

Ne pas utiliser de boues d'épuration

Pas de glyphosate entre semis et récolte

Limiter le risque de mortalité de la faune sauvage pendant la récolte (récolter du centre vers les extrémités de la parcelle, limiter l'utilisation de plusieurs engins agricoles en marche en même temps)

Ne pas brûler volontairement les chaumes (écobuage INTERDIT)

Favoriser la prédation (avec l'installation de perchoirs ou nioirs à rapaces, prédateur des petits rongeurs, ennemis des cultures)

Ainsi, vous trouverez ci-après, le questionnaire regroupant les informations à collecter et qui n'apparaissent pas sur la fiche parcellaire.



Merci de compléter le questionnaire par écrit

Ou



Sur votre Extranet en tapant « Moisson 2023 »



Retours avant le 15 Juin 2023

Sans la fiche parcellaire et ce questionnaire complétés, **nous ne pourrons pas vous verser la prime filière.**

En effet, la traçabilité est **LA** condition majeure de la mise en place de filières primantes.



Informations Générales

Code-Tiers :

Nom Prénom :

Nom Exploitation :

E-Mail :



Informations Exploitation (à remplir à l'aide de votre déclaration PAC 2023) :

SAU de votre exploitation pour la récolte 2023	Ha
Surface portant des cultures dérobées ou couverts végétaux avant le semis de votre ou vos céréales en filière à la Coopérative	Ha
Nombre d'espèces* cultivées sur votre exploitation pour la Récolte 2023 <small>*Les orges d'hiver et de printemps sont considérées comme une seule espèce</small>	
Nom de l'espèce la plus représentée sur votre exploitation pour la récolte 2023	
Poids de la surface de votre culture principale pour la récolte 2023	%
Pourcentage de votre SAU en IAE pour la récolte 2023	%
Types d'IAE présentes à l'échelle de votre exploitation pour la récolte 2023		
	JachèresHa
	Jachères mellifèresHa
	Cultures dérobéesHa
	Prairies permanentesHa
	Haiesm
	Bandes tampons et bordures de champsHa
	Bandes le long des forêts non productivesHa
	Arbres
	BosquetsHa
Mares / Plans eauHa	
Surfaces à l'échelle de l'exploitation en Agroforesterie	Ha



Vos pratiques :

Avant 2008, quelle technique pratiquiez-vous ?

- Labour généralisé (utilisation régulière de la charrue)

Technique culturale simplifiée : les techniques de déchaumage, de décompostage ou tout travail

- peu profond du sol sont autorisés. Le labour systématique sur une des cultures de l'assolement est exclu de cette catégorie.

- Semis direct : seul un travail du sol lors du semis est autorisé.

Avant 2008, quel était votre niveau de restitution de carbone dans le sol ?

- Restitution faible : monoculture ou rotation avec une exportation totale des résidus de culture.

- Restitution modérée : rotation sans CIPAN ou interculture avec faible exportation des résidus de culture (ou avec une compensation par des apports de matières organiques de type fumiers).

Restitution importante avec apport significatif de matières organiques : rotation en présence de

- couverts végétaux, d'engrais verts, de cultures associées ou de CIPAN, avec apport significatif de matières organiques.

Restitution importante avec apport significatif de matières organiques : rotation en présence de

- couverts végétaux, d'engrais verts, de cultures associées ou de CIPAN, sans apport significatif de matières organiques.

Pour la récolte 2023, quelle technique pratiquiez-vous ?

- Labour généralisé (utilisation régulière de la charrue).

Technique culturale simplifiée : les techniques de déchaumage, de décompostage ou tout travail

- peu profond du sol sont autorisés. Le labour systématique sur une des cultures de l'assolement est exclu de cette catégorie.

- Semis direct : seul un travail du sol lors du semis est autorisé.

Pour la récolte 2023, quel était votre niveau de restitution de carbone dans le sol ?

- Restitution faible : monoculture ou rotation avec une exportation totale des résidus de culture.

- Restitution modérée : rotation sans CIPAN ou interculture avec faible exportation des résidus de culture (ou avec une compensation par des apports de matières organiques de type fumiers).

Restitution importante avec apport significatif de matières organiques : rotation en présence de

- couverts végétaux, d'engrais verts, de cultures associées ou de CIPAN, avec apport significatif de matières organiques.

Restitution importante avec apport significatif de matières organiques : rotation en présence de

- couverts végétaux, d'engrais verts, de cultures associées ou de CIPAN, sans apport significatif de matières organiques.



Protection de la biodiversité :

 Avez-vous participé à une formation ou une sensibilisation sur la fertilisation des sols au cours de la campagne ?

- Oui ➡ Si oui, laquelle ?
- Non

 Participez-vous à des démarches collectives / actions territoriales de protection des plantes ou d'espèces animales ?

- Oui ➡ Si oui, lesquelles ?
- Non

 Y a-t-il des nichoirs sur votre exploitation ?

- Oui ➡ Si oui, combien ?
- Non

 Y a-t-il des perchoirs sur votre exploitation ?

- Oui ➡ Si oui, combien ?
- Non

 Y a-t-il des ruches sur votre exploitation ?

- Oui ➡ Si oui, combien ?
- Non

Fin du questionnaire.

Je m'engage sur la véracité des réponses de ce questionnaire.

Fait à :

Le :

Signature :